

Fiche 4.2 : Quelles sont les formes institutionnelles de l'ordre politique ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On familiarisera les élèves au vocabulaire juridique et politique qui permet de distinguer les formes étatiques et de préciser le contexte institutionnel dans lequel elles se sont développées. À partir d'exemples contemporains, on sensibilisera aussi les élèves à l'émergence de nouvelles formes de participation politique et de légitimation démocratique.

NOTIONS : *Etat de droit, Etat unitaire/ fédéral, Démocratie représentative/participative.*

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

État de droit – État totalitaire ; État unitaire – État fédéral

Les distinctions historiques entre les différentes trajectoires d'État présentées précédemment (4.1) se distinguent des différences institutionnelles dont il est ici question. La présentation de l'émergence de l'État de droit en France permettra de ménager une transition entre le 4.1 et le 4.2. Par État de droit, on entend un État garantissant les droits individuels, permettant le contrôle de la légalité de ses actes et l'élaboration des normes juridiques en conformité avec les règles démocratiques. Sans revenir sur les origines du concept, on peut mobiliser des contre-exemples passés ou contemporains d'États totalitaires au sein desquels les autorités gouvernementales et administratives agissent à leur guise.

L'opposition entre État unitaire et État fédéral met en exergue la diversité actuelle des formes étatiques dans le monde, diversité pouvant s'expliquer par des facteurs historiques (cf.4.1) mais également culturels et politiques. Sans détailler l'hétérogénéité des systèmes fédéralistes, la mise en place d'un État fédéral a pour les États fédérés des implications aussi fondamentales que la perte de l'indépendance dans les relations internationales ou de la maîtrise de sa propre législation dans de nombreux domaines (économie, éducation, sécurité...).

État de droit et exercice de la démocratie

L'État de droit, lorsqu'il est effectif, et quelle que soit la forme (unitaire ou fédéral) qu'il revêt, atteste d'une organisation démocratique du pouvoir et de sa délégation. Des tensions sont inhérentes à cette organisation du pouvoir politique, notamment entre la liberté et l'égalité, puisque rien n'assure que la condition du libre développement de tous n'entrave pas celle du libre développement de chacun. La définition de Joseph Aloïs Schumpeter¹ semble ainsi présenter les principaux enjeux d'un système politique dont la déclinaison trouvera par la suite un développement actualisé : « *La méthode démocratique est le système institutionnel aboutissant à des décisions politiques dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple* ». Pour Samuel P. Huntington « *la démocratie existe là où les principaux leaders d'un système politique sont désignés par des élections concurrentielles auxquelles la masse de la population est admise à participer* ». Les problématiques actuelles concernant la pratique démocratique (développée ci-dessous) au début du XXI^{ème} siècle dans les PDEM ne doivent néanmoins pas faire oublier que ce régime politique n'est pas appliqué dans l'ensemble des pays.

¹ Schumpeter J.A, *Capitalisme, Socialisme et démocratie*, Fayet, 1965.

Considérée comme étant exclusivement représentative, la démocratie donne lieu à des modalités d'exercice du pouvoir hétérogènes. La démocratie représentative peut être présentée à l'aide des mécanismes électoraux français (élus, durée du mandat, fonctions...). Aujourd'hui, la pratique démocratique présente un profond renouvellement. Les technologies de l'information et de la communication sont au cœur d'un débat sur les nouvelles modalités de légitimation démocratique et l'émergence d'une démocratie participative dite *électronique*. Le rôle des médias (en lien avec les TIC et l'exemple de WikiLeaks) dans l'espace démocratique est à cet égard un vecteur intéressant d'analyse des principales problématiques de ce thème. Par ailleurs, à côté de la conception représentative de la démocratie, on voit émerger, sous l'influence des travaux de Jurgen Habermas, une conception délibérative de la démocratie qui se refuse à la réduire à l'organisation d'une compétition électorale libre et prône l'organisation systématique d'un processus de délibération publique avant toute prise de décision politique.

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : Caractéristiques d'un État totalitaire.

Finalité : Comprendre et analyser les caractéristiques d'un État totalitaire grâce à l'actualité et à la littérature.

Étapes et ressources préconisées :

- Articles de presse et recherches Internet à présenter sous forme d'exposés pouvant porter sur l'Iran, la Corée du Nord ou encore les révolutions dans le monde arabe en 2011 (en insistant sur le rôle des TIC et notamment des réseaux sociaux dans le renversement de régimes totalitaires ou autoritaires).
- Étude d'extraits du film d'animation *Persépolis* de Marjane Satrapi et de Vincent Paronnaud, (2007).
- Analyse de la pièce de théâtre d'Albert Camus *L'État de siège*, Folio Théâtre, (1948) notamment les passages suivants : pp. 86-87 ; pp.118-119 et pp.144-147. Un travail pluridisciplinaire peut aussi être conduit avec le professeur de Lettres à partir du livre de George Orwell, *La ferme des animaux*.

Activité 2 : Le Parlement français.

Finalité : Etude d'institutions démocratiques en France.

Étapes et ressources préconisées :

- Activités proposées sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assemblee-nationale.fr/>) (rubrique « Connaître l'Assemblée nationale » puis « Juniors », onglet « kit pédagogique » et « infographies sur l'Assemblée nationale »).
- Ressources sur le site du Sénat (<http://www.senat.fr/>) (« Connaître le Sénat » et « Chaîne Parlementaire »).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie Actualité de la démocratie participative*, Seuil, République des idées, (2008).

[Ouvrage présentant les éléments des démocraties représentative et participative comme modalités démocratiques complémentaires. Introduction pp 5-11. Chapitre 2 « Les versions plurielles de l'idéal participatif » - pp. 37-62. Chapitre 3 « La participation contre la démocratie ? » - pp. 63-81.]

Holeindre J.-V., Richard B., coordonné par, *La démocratie. Histoire, théories, pratiques*, Auxerre, Sciences humaines Éditions, 2010.

[Ouvrage de synthèse fort utile pour traiter des évolutions récentes des pratiques et débats autour de la démocratie]

Quermonne J.-L., *Les régimes politiques occidentaux*, Points Seuil, (2006).

[Une synthèse pédagogique concernant les variantes du fédéralisme ou encore les spécificités de l'Etat fédéral. « Le fédéralisme : démembrement ou dédoublement de l'Etat ? » - pp. 280-294.]

Tournadre-Plancq J., « La démocratie électronique : quelles attentes ? », *Cahiers français*, n°356, Mai-juin 2010.

[Article présentant de nombreux exemples de l'« e-démocratie » et les impacts supposés ou réels sur la participation citoyenne et l'enrichissement du dialogue au sein de l'espace public. Cet article analyse également les conséquences de la démocratie électronique sur la relation gouvernants-gouvernés.]